

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SPRING TOUR

DU 24 MARS AU 27 MARS 2026

FORMULAIRE A RENVoyer COMPLETE A :

sejoursavignon84@gmail.com

UN FORMULAIRE A REMPLIR PAR PARTICIPANT

Préambule :

La Société PROVENCE ET TOURISME EN E-BIKE , immatriculée au R.C.S d'Avignon , ainsi que chez ATOUTFRANCE n°IM084250003 , ayant souscrit une garantie financière auprès de l'APST et une responsabilité civile professionnelle auprès d'AXA , est l'organisateur de l'évènement SPRING TOUR 2026 , qui se déroulera du mardi 24 mars au vendredi 27 Mars 2026.

Provence et Tourisme en E-Bike , propose Spring Tour 2026 , dans le but de découvrir la Provence en vélo à assistance électrique , découvrir ses monuments , ses lieux touristiques en randonnée cyclotouriste.

Spring Tour, n'est pas une épreuve de compétition cycliste .

Inscription : A REMPLIR OBLIGATOIREMENT , TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES

Je soussigné(e) : _____

Né(e) le : _____

A : _____

Pays : _____

Adresse mail : _____

Numéro de téléphone : _____

SANTE , NON-CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU SPORT :

J'atteste sur l'honneur, être en bonne santé physique , n'ayant aucun antécédent médical, ne présentant aucune contre-indication apparente à la pratique du vélo à assistance électrique sur chemins, routes, sentiers , avec parfois du dénivelé et de pouvoir pratiquer des distances pouvant aller parfois jusqu'à 60 Km , en vélo à assistance électrique , être également capable de

randonner à pieds certains moments sur chemins, sentiers , routes, visites des monuments...(loi du 2 mars 2022).

Le participant au SPRING TOUR 2026 élaboré par Provence Et Tourisme en E-Bike certifie de ne pas engager la responsabilité de la société Provence Et Tourisme En E-bike , ou de son dirigeant ou de toute autre personne liée à la société Provence Et Tourisme En-Bike , d'une part , en cas d'accident ou d'incident lié à la santé du participant au moment du tour, si sa condition physique serait non conforme, et d'autre part , si tout accident ou tout incident mineurs ou majeurs surviendraient pendant et/ou après la participation à l'évènement SPRING TOUR .

Le participant accepte également les conditions obligatoires suivantes, soumises par la société Provence Et Tourisme en E-Bike : le port du casque, le respect du code de la route, la courtoisie, et de restituer tout matériel dans l'état qu'il lui a été attribué en début de journée.

DROIT A L'IMAGE :

Le participant accepte d'être filmé/photographié durant tout le SPRING TOUR 2026 proposé par Provence Et Tourisme en E-bike, afin de promouvoir l'activité de la société Provence et Tourisme en E-bike sur son site, ses réseaux sociaux.

OUI NON

Le participant confirme également avoir versé la somme de : _____

le _____

qui représente :

☐ **Le 1^{er} acompte de 30% donc 164,70 € pour un paiement en 3 fois**

☐ **ou le 1^{er} acompte de 50% donc 274,50€ pour un paiement en 2 fois**

☐ **ou la totalité du séjour donc 549 € pour un paiement en 1 fois**

pour réserver sa participation au séjour SPRING TOUR 2026 .

Le deuxième acompte sera demandé quelques semaines avant le tour , et le solde au moment du tour.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le SPRING TOUR 2026 , si le nombre de participants minimum n'est pas atteint,dans ce cas, le paiement réglé directement auprès de Provence et Tourisme en E-Bike via CB ou virement , sera remboursé intégralement .

En cas d'annulation de la part du participant, et selon la raison, des frais pourront être retenus.

DATE ET SIGNATURE DU PARTICIPANT :